

Plan Mercredi



LE PLAN MERCREDI DE LA CCFG

2023 - 2025



Le Plan mercredi,
c'est...



LE DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE ÉDUCATIVE PÉRISCOLAIRE DE QUALITÉ LE MERCREDI

Proposée pendant l'accueil du mercredi, cette offre de qualité doit répondre à la charte qualité « Plan mercredi » et être intégrée dans un projet éducatif territorial.

UN SOUTIEN ET DES FINANCEMENTS

Pour accompagner les gestionnaires dans la mise en place d'un Plan mercredi, l'État, la CAF et les associations partenaires proposent un soutien complémentaire aux aides existantes.



UN LABEL PLAN MERCREDI

Ce label permet une valorisation de l'offre éducative du mercredi qui répond à la charte qualité « Plan mercredi ».

UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE PLUS CLAIR ET PLUS SOUPLE

Les accueils du mercredi relèvent du périmètre périscolaire. Dans le cadre d'un PEDT, la réglementation de cet accueil est adaptée.

DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

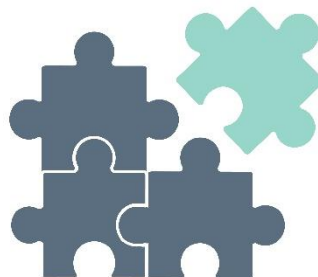
Elaborées avec les partenaires associatifs, des fiches thématiques aident les gestionnaires à construire des activités en lien avec l'école et le territoire. Elles sont organisées en 3 grands domaines : culture,

La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant

Axe n°1

1/ Mettre en cohérence les projets d'école et les projets pédagogiques de l'accueil de loisirs

- ↳ Participation d'un responsable du service au conseil d'école de chaque école
- ↳ Développer le travail de partenariat avec l'éducation nationale dans le cadre d'axes spécifiques autour du PEDT
- ↳ Encourager et soutenir la présentation des projets d'école aux équipes d'animation ainsi que la présentation des projets pédagogiques aux équipes enseignantes



2/ Décliner des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires

Développer un travail de partenariat avec l'éducation nationale afin de renforcer la cohérence et la complémentarité entre les actions proposées par nos services sur le temps scolaires et les attendus des programmes scolaires dans la mise en place des parcours citoyens, sportifs et culturels. L'objectif sera de permettre aux enfants de faire davantage de lien entre les contenus scolaires et les activités proposées au sein de notre service, afin qu'ils puissent y mettre du sens dans une logique de progression.

- ↳ Parcours citoyen : Sensibilisation au tri sélectif, sensibilisation à la nature
- ↳ Parcours culturel : Découverte du patrimoine local, sensibiliser aux arts du spectacle sous toutes ses formes
- ↳ Parcours sportif : Faire découvrir les disciplines sportives présentes sur notre territoire

L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

Axe n°2

1/ Inclusion des enfants en situation de handicap

- ↳ Les enfants en situation de handicap sont accueillis dans tous nos accueils de loisirs. La Communauté de commune (CCFG) a fait le choix de créer un poste d'éducateur spécialisé pour accompagner l'équipe d'animation auprès de ce public spécifique. Il fait également le lien avec les familles pour une prise en charge adaptée aux enfants
- ↳ La mise en place d'un aménagement dans la conduite des activités est proposée aux enfants porteurs d'un handicap.
- ↳ Des temps de formation sont mis en place dans la cadre du plan de formation des agents



2/ Développement de la mixité sociale

- ↳ La CCFG propose une tarification des prestations périscolaires différenciée en fonction des revenus des familles
- ↳ Des temps de regroupement entre les deux centres de loisirs sont proposés à différents moments de l'année, ce qui permet aux enfants de partager des moments ensemble tout au long de l'année.

3/ La mise en place d'une politique d'information des familles

- ↳ Mise en ligne via « le portail famille » des informations concernant le fonctionnement de l'accueil, les horaires, les programmes d'activités, le règlement intérieur, la tarification, les menus, ...
- ↳ Des informations complémentaires sont envoyées par mail par le Pôle Administratif Enfance (PAE)
- ↳ Diffusion sur les réseaux sociaux, sur le site internet de la collectivité
- ↳ Des panneaux d'affichages d'informations sont réservés au service devant chaque école du territoire

Le développement d'activités éducatives de qualité



1/ Construire des activités dans une logique de loisirs, de découverte et relèvent de thématiques diversifiées

La CCFG compte 2 accueils de loisirs et met à disposition une équipe composée : d'1 directeur, 2 adjoints et 18 animateurs. L'objectif de la journée du mercredi est de permettre aux enfants d'accéder à des activités de qualité répondant à leurs besoins. Ce temps développe également l'apprentissage de nouvelles compétences au cours des activités ou ateliers proposés.

Des réunions de préparation d'1h30 ont lieu chaque semaine entre l'équipe et sont spécifiques à l'organisation de la journée du mercredi (organisation, activités, ...).

2/ La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins



- ↳ Adapter les contenus et les méthodes aux besoins de tous les enfants
- ↳ Proposer des temps d'animation différenciés pendant les temps périscolaires (alternance entre temps d'activité et temps plus calme)
- ↳ Proposer un programme d'activités variées afin de permettre aux enfants de choisir en fonction de leurs envies
- ↳ Proposer des espaces d'activités (jeux de constructions, bibliothèque, dessin, ...) permettant aux enfants d'aller et venir
- ↳ Proposer des temps libres, de repos, des temps de jeu pour que les enfants aient des moments à eux
- ↳ Développer la proposition d'ateliers permettant aux enfants de s'initier ou de découvrir des pratiques sportives, culturelles, artistique

3/ Les activités sont plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité

A la fin de chaque cycle, un temps fort peut être proposé sous différentes formes (portes ouvertes, expositions, spectacles, ...) de restitution à la fois valorisant pour les enfants, les familles, les acteurs et les partenaires du territoire.



Communauté de Communes
FAUCIGNY GLIÈRES

Rédaction et Coordination du Plan mercredi :

Florence PRACH

Chef du secteur extrascolaire et mercredi

Service Enfance de la CCFG

f.prach@ccfg.fr ou 06 07 05 51 23

Rédaction et Coordination du Pedit :

Aurélie ANIQUET

Chef du service enfance de la CCFG

a.aniquet@ccfg.fr ou 04 50 07 71 29